

L'Europe se divise sur le nucléaire et le gaz « verts »



Ici, une vue aérienne de la plateforme de fondation du champ de gaz naturel Leviathan, en mer Méditerranée, au large de Haïfa, en Israël.

Marc Israël Sellem, reuters

Une course contre la montre est engagée entre États pro-nucléaire et pro-gaz et ceux qui refusent leur inclusion dans les investissements en énergie, favorisés par l'UE car bons pour la planète.

Repères

Le gaz et le nucléaire sont-ils des énergies « durables » ?

Non, a conclu le groupe de scientifiques et d'experts techniques, mobilisé depuis quatre ans par la Commission européenne pour établir sa « **taxonomie** ». Cette classification des énergies permettra d'accorder un label « vert » aux activités (construction, énergie, transport, industrie...) les moins polluantes.

Objectif : orienter les investisseurs vers une transformation de l'économie soutenable pour la planète. « **Le nucléaire n'émet pas beaucoup d'émissions de gaz à effet de serre, mais ne répond pas au**

critère du faible impact sur l'environnement avec ses déchets radioactifs, détaille Sandrine Dixson-Declève, l'une des expertes. Pour le gaz, gros émetteur de méthane, c'est différent : il ne permet pas d'atteindre les objectifs climat de l'Accord de Paris. »

Pourquoi le gaz et le nucléaire, un temps écartés, ont-ils été reclassés « verts » ?

Parce que la France a tout fait pour y inclure le nucléaire, qui lui assure une électricité décarbonée mais très chère. Un bon label rassurerait les investissements privés. D'autres pays, la Pologne en tête et ses voisins de l'Est, voulaient quant à eux du gaz pour remplacer le charbon. L'alliance a été scellée pour faire pression sur la Commission européenne, qui a fini par accepter d'ajouter ces deux énergies, écartées de la première version de la taxonomie, en juillet.

Qui s'y oppose ?

Les États européens résolument anti-nucléaire : Autriche (*lire ci-dessous*), Allemagne, Italie, Luxembourg et Danemark. Et le groupe d'experts de la Commission, présidé par le Britannique Nathan Fabian. Il vient d'adresser un courrier à la présidente, Ursula von der Leyen, afin qu'elle renonce à la date-butoir du 12 janvier pour recevoir leurs contre-arguments.

Un délai trop court « **pour un dossier complexe de soixante pages que nous avons reçu le soir de la Saint-Sylvestre** ».

Quels sont les risques ?

« **Que le gaz fossile s'installe pour longtemps et empêche le continent d'atteindre la neutralité carbone qu'il s'est fixée en 2050** », résume Neil Makaroff, responsable Europe du Réseau action climat. « **Cet ajout du gaz et du nucléaire détournera les capitaux des investissements vers les renouvelables** », ajoute Sandrine Dixson-Declève.

Et maintenant ?

La Commission devrait prolonger les négociations jusqu'à la fin du mois. Il y a peu de chance que cela change la donne politique : il faudrait

vingt États membres sur vingt-sept pour revenir en arrière sur cet ajout du gaz et du nucléaire. En revanche, des recours juridiques sont à l'étude, en cas d'adoption.

Christelle GUIBERT.